



CONSEIL DE QUARTIER LA BELLANGERAIS

COMPTE RENDU

Date : 15 mai 2025

Lieu : Maison de quartier de la Bellangerais – 5 rue du Morbihan

Début de la séance : 18h00

Fin de la séance : 19h30

Animateurs / intervenants :

Ludovic BROSSARD : élu de quartier La Bellangerais

Lénaïc BRIERO : adjointe à la Maire, déléguée à la sécurité, au monde combattant et aux politiques mémorielles

Karine DOUCEMENT & Nicolas PIGNEUL : Police Nationale – commissariat de quartier

Patrick CONOIR : Police Nationale – Délégué police population (DCPP)

Bertrand GAUDIN, Virginie POINTIER, Krystèle NGUEJIP NGOKO : Direction de Quartiers Nord-Est

Co animateurs présents :

Michel THOMAS

Nombre de participants : 50

Les sujets à l'ordre du jour :

- ✓ Tranquillité-sécurité sur le quartier
- ✓ Actualités et projets de quartier
- ✓ Dotation du Conseil de quartier : instruction des demandes
- ✓ Agenda de quartier et animations d'été

1) Tranquillité-sécurité sur le quartier

Madame Briéro fait part de son soutien et de sa solidarité concernant les événements qui se sont produits sur le quartier depuis plusieurs mois, notamment les faits de violence du 13 avril rue François Désiré Roulin. Elle insiste sur le fait que tous les habitants doivent pouvoir vivre et se sentir en sécurité dans leur quartier. Elle rappelle que la collectivité met tout en œuvre pour maintenir une certaine qualité de vie à tous les habitants.

La Police Nationale rappelle les faits relatifs aux violences liés à certains jeunes et concernant les incendies, tout en précisant ces faits de violence et les incendies ne sont pas liés.

La Bellangerais n'est pas un point de deal actif comparé à celui de Maurepas ou d'autres secteurs : on observe la présence de jeunes guetteurs mais peu d'acheteurs. Être répertorié par les services de la police comme un point de deal permet cependant de faire des réquisitions auprès du procureur.

Agression du 13 avril 2025 : interpellation par la police de 5 mineurs de 12 à 17 ans. Parmi eux, 4 ont été placés en garde en vue et 1 a été relâché en raison de son âge (12 ans). Après auditions, tous ont été relâchés et sont en attente des décisions de la justice. Mme Briéro précise que la Ville s'est engagée à convoquer les jeunes ainsi que leurs familles dans le cadre d'une procédure de rappel à l'ordre (convocation remise en mains propres par la Police Municipale), afin de leur rappeler les responsabilités parentales tout en proposant d'aider les familles.

Incendies : depuis janvier 2025, il y a des incendies répétés sur plusieurs adresses proches : allée saint Gildas et allée d'Elven (local à poubelle, parking souterrain), rue Varin de la Brunelière (véhicule), rue Émile Bernard. Les enquêtes sont en cours et ne permettent pas d'en dire plus.

Questions des participants	Réponses
Pourquoi y a-t-il beaucoup de jeunes qui se regroupent sur le centre commercial et devant la maison de quartier de la Bellangerais ?	Il peut y avoir un effet de groupe. La Maison de quartier ayant subi des incivilités liées aux jeunes a fermé son accueil à ceux qui n'y sont pas inscrits. Les jeunes non-inscrits se regroupent devant la Maison de Quartier. On observe des liens avec le trafic de drogue mais ça n'est pas systématique.
Comment contacter la police nationale ?	Il existe une brigade (BST) dédiée aux quartiers Nord Est au commissariat de police situé au 5 rue de Longs Prés. Pour signaler des attroupements de jeunes, faits de violences, deal..., téléphoner au 02 57 87 10 20 jusque 18h00. Après 18h00 et pour toute urgence, il faut appeler le 17. Pour toute information ou signalement, il est également conseillé de prendre contact avec le Délégué police habitant / Monsieur CONOIR (07 86 38 26 85) Pour les sujets liés à la tranquillité ou au stationnement, il est également possible de contacter la Police municipale (02 23 62 20 30).
Lorsqu'un jeune est arrêté pour deal, que se passe-t-il ?	Arrêté par la police nationale et/ou la police municipale, si c'est un mineur, il est ramené au poste de police et ses parents doivent venir le chercher. Si le jeune est arrêté avec une somme importante, l'argent est récupéré et il doit justifier de la provenance dans un délai de 30 jours.
Est-il possible de faire des signalements sur l'application "Ici Rennes"	Oui, il est possible de faire des signalements liés à l'insécurité, à la violence, aux deals, aux regroupements. Application mobile "Ici Rennes" en rubrique "RenCitéZen". Toutefois, l'intervention est moins rapide qu'en appelant la Police Nationale ou Municipale.
Lorsque la police intervient, est-elle en uniforme ou en civil ?	Pour une intervention rapide, il est préférable de privilégier la brigade de Maurepas qui est en tenue. La BAC intervient à l'échelle de la ville, en civil, et son intervention peut être plus longue.
Les acheteurs sont-ils contrôlés ? Quelles sont les sanctions prévues ?	Les acheteurs peuvent être contrôlés. Pris en flagrant délit, ils sont verbalisés (200€ d'amende) avec une inscription au casier judiciaire. Près de 2000 amendes forfaitaires délictuelles ont été infligées en 2024.
Les amendes sont-elles payées ?	Si une personne est arrêtée avec une grosse somme d'argent, celui-ci peut être confisquée sous réserve de justification sous 30 jours. En l'absence de justification, les services de la police vérifient si la personne a des amendes en cours qui ne sont pas payées et peut le cas échéant confisquer l'argent. Les policiers qui verbalisent n'ont la possibilité de savoir si les amendes sont payées.

Y a-t-il un lien entre les jeunes liés à l'agression du 13 avril et les incendies sur le quartier ?	Non, aucun lien.
Sait-on si cette agression était lié à un vol ?	Ce que l'on sait, c'est qu'il s'agit d'une intrusion avec effraction.
Que faire pour reprendre le centre commercial et ne pas l'abandonner entre les mains des dealers, de la violence... ?	Occuper la dalle et les abords du centre commercial de la Bellangerais de façon positive : par exemple, une opération de nettoyage des déchets (World Clean Up Day) est en préparation pour le 20 septembre. Il est important que les habitants puissent avoir une réflexion collective pour occuper l'espace public et imaginer des actions, en plus de ce que peuvent proposer les commerçants, la maison de quartier ou tout autre acteur institutionnel. Plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre récemment : la réhabilitation du centre commercial, la création d'un espace aux abords de la maison de quartier suite au Budget Participatif, le marché tous les jeudis soirs, l'ambition de rouvrir une boulangerie. Un rassemblement festif est proposé le 5 juin lors du marché du jeudi afin d'occuper l'espace positivement. L'élu de quartier invite tous les habitants à y participer.
Concernant la responsabilité des parents, est-ce que la collectivité pense mettre des choses en place au niveau éducatif pour ces jeunes ? Par exemple recruter des éducateurs.	La maison de quartier invite les familles à venir rencontrer les professionnels pour échanger sur ces questions et être une ressource pour les familles. L'Éducation nationale est informée de certaines situations afin de couvrir l'ensemble du champ éducatif. Mme doucement précise qu'elle est aussi référente scolaire du secteur. En 2025, plusieurs réunions partenariales impulsées par la Direction de Quartier et le Service Prévention de la Délinquance ont eu lieu avec les différents acteurs jeunesse du quartier : maison de quartier, bibliothèque, éducateurs du Relais, Médiateur de rue d'Optima. Il s'agit de réfléchir à des actions communes permettant de mieux se connaître et d'avoir une posture cohérente et commune face aux jeunes.
Des activités sportives sont-elles prévues cet été au city stade	Pour le moment, une date prévue le lundi 7 juillet après-midi (caravane du Sport avec l'UFOLEP et la maison de quartier). Plus bas dans la coulée verte, au niveau des équipements sportifs de Clotilde Vautier, la ville de Rennes installe un village sportif au mois de juillet. Retrouvez la programmation des animations estivales sur le site un été à Rennes.
Peut-on envisager une application directe vers les services de polices avec l'élu en copie pour alerte et intervention rapide ?	L'application "Ici Rennes" permet à un habitant de formuler sa demande. Les élus et services concernés par la question sont tous informés des demandes et un service pilote est identifié pour apporter une réponse au demandeur. Les élus de quartier tiennent également des permanences régulières : prochain rendez-vous le jeudi 19 juin à la Maison de quartier de la Bellangerais
Peut-on rétablir l'éclairage public la nuit pour la sécurité des habitants ?	La politique publique en matière d'éclairage est rappelée sur le site de Rennes métropole Il n'est pas envisagé de dérogation à ce dispositif pour le quartier de La Bellangerais.

Données de la Police Municipale (éléments recueillis après le Conseil de quartier) :

Sur la période du 1er janvier au 17 mai 2025, les effectifs de la Police Municipale sont intervenus à de multiples et des interventions ont donné lieu à la rédaction de procédures relatives aux

stupéfiants, vols, infractions au Code de la route, atteintes aux personnes, situations d'occupation illicite de l'espace public et d'un usage d'arme. 54 patrouilles ont eu lieu.

Plusieurs patrouilles pédestres ont été menées au sein du centre commercial, où des échanges réguliers ont eu lieu avec les commerçants. À cela s'ajoutent quatre opérations conjointes avec la Police Nationale.

La Police Municipale dispose aujourd'hui d'un bureau de Police mobile présent sur l'espace public, et prochainement :

- Jeudi 5 juin / après-midi : Forum urbain dalle Kennedy à Villejean
- Mardi 17 juin / 9h-11h : Marché place Aubrac à Maurepas

2) Actualités et projets de quartier

Occupation de l'ancien siège d'Espacil du 1 rue du Scorff

Le siège d'Espacil a été transféré dans de nouveaux locaux situés au 20 rue Guy Ropartz. Dans l'attente de la réalisation d'un projet immobilier sur le site du 1 rue du Scorff (début 2027), plusieurs structures ont temporairement pris place dans ces locaux vacants.

Actuellement : 4.000 M2 de bureaux sur 3 niveaux et un parking soit 8.000 M2 de foncier.

Demain : démolition / construction pour du logement et des services, les études sont en cours.

Toutes les activités en place se font sous forme d'accueil individuel, il n'y a pas d'accueil de groupe sauf pour des réunions très ponctuelles. Les horaires d'accès au bâtiment correspondent à ceux de l'occupation par Espacil. Aucune activité n'est prévue en soirée ni durant le week-end.

Déjà installés :

- **Utopia** : association environnementale basée à Carantec (29) qui vient de s'installer à Rennes. Elle a pour objet la sensibilisation à la crise plastique et la promotion de solutions durables pour l'homme, la nature et les territoires. Ils peuvent être en capacité de proposer des actions de sensibilisation sur le quartier.
- **C-Ubuntu** : association pour des actions de solidarité en France et à l'International dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la formation dans un souci d'équité et de bien-être pour tous. Public cible : étudiants originaires d'Afrique, qu'ils accompagnent, de façon individuelle, dans leurs études en France et dans leurs projets.
- **Rémi LB Conseil** : entreprise proposant des services de coaching professionnel à titre individuel.
- **La Croix-Rouge** : aide humanitaire et sociale qui accueille de façon individuelle des personnes pour les aider dans leurs démarches administratives.
- **Champipote (présents au conseil de quartier)** : entreprise spécialisée dans la culture urbaine de champignons comestibles, partage de compost et vente leur champignon. Les habitants sont invités à leur rendre visite. Pour ce faire, prendre contact : simon.gouellain@champipote.com ou 07 73 12 20 15

Bientôt installés :

- **Entreprise Kamakine** : auto entrepreneuse qui propose du coaching scolaire, de la formation et du conseil en éducation. Elle intègre les locaux le 14 mai et occupera 1 bureau pour des RDV individuels.
- **L'agence N'Goy service** : auto entrepreneur qui propose du coaching en performance organisationnelle spécialité restauration rapide. Intègre les locaux début juin et occupera 1 bureau pour des RDV individuels.

Actualité du projet de Vignoble citoyen

Le projet avance bien, le futur emplacement a été sélectionné (au niveau des jardins partagés de la Tauvrais). Le projet se fera avec le soutien de Rennes jardin (qui fait déjà des vendanges quartier Sud gare), des jardins familiaux de la Tauvrais et de la Ville de Rennes. La plantation est prévue pour l'hiver 2025/début 2026. Résultat des analyses de sol courant juillet.

Temps fort du samedi 26 avril : afin de visualiser l'implantation du futur vignoble sur site et de réunir de nouvelles forces vives.

Prochaines étapes : réfléchir à l'implantation technique et opérationnelle du vignoble. Rendez-vous sur place avec les services techniques de la ville de Rennes ainsi qu'avec un œnologue professionnel le lundi 19 mai. Identifier les marges de manœuvre sur l'implantation et l'entretien du vignoble afin de proposer un projet cohérent et connecté avec la réalité du terrain. Ouvert à toutes les personnes intéressées par le projet. Il y aura prochainement un autre temps plus dédié au choix des cépages.
Contact : Association Vilaine Pousse / Médéric Vimont - 07 77 38 66 99 - vilainepousse@gmail.com

- **Actualité sur le centre commercial de La Bellangerais**

Boulangerie : les services de la ville travaillent avec le nouveau propriétaire sur le positionnement rapide d'une boulangerie

Marché du jeudi après-midi : rendez-vous le jeudi 5 juin pour un temps citoyen de mobilisation contre les violences

- **Expérimentation sur la circulation rue de la Motte Brulon**

L'expérimentation se poursuit actuellement avec un second modèle de modification du sens de circulation. Des actions de verbalisation régulières sont effectuées par la police municipale.

Le bilan de l'expérimentation se fera à l'occasion d'une réunion publique le **mardi 10 juin à 18h00 à la Maison de quartier de la Bellangerais**.

- **Suite aux inondations du canal St Martin**

À l'issue des inondations du mois de janvier, des habitants des quartiers impactés ont exprimé des interrogations et souhaité faire part de leur retour d'expérience sur ces événements.

Dans la continuité de la première réunion organisée au Jeu de Paume le mercredi 2 avril et du questionnaire mis en ligne, la ville de Rennes propose de découvrir, sur le terrain, comment est assurée la gestion des crues. Une déambulation est proposée aux habitants le **lundi 23 juin à 18h00**, avec un point de **rendez-vous aux jardins du Déversoir situé sur la ZAC Armorique**.

Durant cette déambulation d'1h30, nous échangerons au plus près de vos lieux de vie, sur vos constats (niveau d'eau, dynamique de montée des eaux observés...) et sur les dispositifs de gestion des crues afin d'améliorer ensemble notre connaissance.

- **ZAC Armorique**

Une habitante s'interroge sur le projet immobilier qui prendra place sur l'ancien site Urceo.

Le Permis de Construire affiché mentionne des éléments différents de ceux ayant fait l'objet d'une concertation en 2 ateliers avec les habitants, avec aujourd'hui des hauteurs et une densité de logements supérieurs.

=> Renseignements auprès du service de l'Aménagement urbain de Rennes Métropole après le Conseil de quartier, cette évolution (de l'hébergement jeunes actifs en lieu et place d'une partie des logements en accession libre + relèvement d'un étage sur les 3 bâtiments uniquement sur la frange ouest) est corrélée au coût du cuvelage du parking.

En effet, la collectivité a imposé aux promoteurs de nouvelles normes suite à la connaissance des premières cartes présentant les nouveaux aléas liés au risque inondation réalisées par les services de l'État.

Avec pour conséquence un nouveau Permis de Construire faisant mention d'un parking cuvelé et une programmation immobilière adaptée pour compenser le surcoût de ce cuvelage.

3) Dotation du Conseil de quartier : instruction des demandes

- **Projet Un été à la Bellangerais / Maison de quartier de la Bellangerais**
Montant demandé au Conseil de quartier : 2.000 euros

4 spectacles en juillet et août qui sont gratuits et s'adressent à tous les publics. Les spectacles auront lieu sur la dalle du centre commercial de la Bellangerais.

⇒ À l'issue du vote, l'association se voit attribuer : **2.000 euros**

- **Projet "Les 4 saisons" / Centre Socioculturel les Longs Prés et Maison de quartier de la Bellangerais**

Montant demandé au Conseil de quartier : 790 euros

Ce projet, porté par la coordination des aînés de Maurepas (multi-partenaire), répond à un enjeu majeur sur le quartier : la prévention contre l'isolement des seniors et le maintien du lien social. Il propose 4 rendez-vous saisonniers autour de temps de rencontre conviviaux, intergénérationnels et festifs, avec au programme :

- . le *Bal du printemps* aux Cadets de Bretagne
- . les *Olympiades de l'été* au Parc de Maurepas
- . le *Bal de l'automne* au Centre socioculturel des Longs Prés
- . le *Repas de Noël* au Pôle Associatif de la Marbaudais (PAM).

⇒ À l'issue du vote, l'association se voit attribuer : **790 euros**

4) Agenda de quartier et animations d'été

Événements d'ici l'été

Mercredi 21/05 (16h – MQ Bellangerais) : **Surprise Party / l'Homme V.** ([spectacle de cirque sur vélo](#))

Vendredi 23 et Samedi 24/05 (10h-18h – Charles de Gaulle) : **Printemps Citoyen** ([agenda complet sur le site de la fabrique citoyenne](#))

Jeudi 5/06 (après-midi) : **Rassemblement contre les violences à l'occasion du Marché hebdomadaire**

Vendredi 6/06 (15h-19h – Place Aubrac) : [Forum des Quartiers Nord Est "droits, vacances, loisirs"](#)

Programmation estivale sur le quartier et dans la ville

En cours d'élaboration. Renseignements sur [été à Rennes](#) (non actif pour le moment)

Fête de l'été - Mercredi 2 juillet à la Bellangerais (lancement)

Après l'été

Samedi 20/09 (matin) - World Clean Up Day (journée participative de ramassage des déchets) sur le quartier

5) Liens utiles

[Padlet](#) : Toutes les infos et actualités des quartiers Nord-Est

[Open Agenda](#) : L'agenda des quartiers Nord-Est

[La Fabrique citoyenne](#) : La plateforme de participation citoyenne de Rennes

[Site été à Rennes](#) : La programmation de l'offre estivale labellisée été à Rennes

⇒ **Pour toute question, contactez la Direction de Quartiers Nord Est - DQNE :**
02 23 62 19 70 - dqne@ville-rennes.fr